



OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'ENTRETIEN



FLORAC-TROIS-RIVIÈRES (plusieurs sites)



31 h / semaine



À pourvoir dès que possible

RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire +
COS LR + participation
prévoyance et mutuelle

HORAIRES

LUNDI 7h15 - 12h
16h45 - 20h

MARDI 7h45 - 12h
16h45 - 20h

MERCREDI 18h - 20h

JEUDI 7h15 - 12h
16h45 - 20h

VENDREDI 7h45 - 12h
16h45 - 20h

PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire d'une
qualification des
métiers de la propreté
ou débutant.e
motivé.e

DURÉE

Recrutement par voie
contractuelle pour
UN AN (renouvelable)

MISSIONS

Assurer la propreté et la désinfection des 4 sites communautaires suivants :

- LA GENETTE VERTE - Complexe culturel : salles de musique, studio de danse, espaces communs, sanitaires, loges, salle de spectacle foyer et bureaux
- L'agence FRANCE SERVICES
- La CRÈCHE « Les Castors Juniors » **selon les normes de propreté relatives aux EAJE (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants)**
- La MAISON DE SANTÉ : parties communes

COMPÉTENCES ET SAVOIR-ÊTRE REQUIS

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques et spécialisés (aspirer, balayer, laver et dépoussiérer les sols et surfaces, vitres et miroirs)
- Organisation du travail en fonction du planning et des consignes
- Respect d'un protocole écrit détaillant l'organisation du ménage
- Respect des consignes d'utilisation des produits en fonction des surfaces à traiter
- Évacuation des déchets courants, changement des sacs poubelles, respect du tri sélectif
- Détection des éventuels dysfonctionnements et/ou anomalies et signalement au service concerné
- Autonomie
- Disponibilité
- Sérieux
- Sens du service public

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE

- Être capable de travailler seul, sur une grande superficie avec étages
- Des usagers des locaux pourront être présents pendant l'activité d'entretien
- Travail pénible par mouvements répétitifs et portage de matériels pouvant être lourds
- Positionnement hiérarchique : sous l'autorité du chef du service des Solidarités territoriales

Adressez vos candidatures par courrier

(CV + lettre de motivation + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours)

AVANT le 29 SEPTEMBRE 2025 au

Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
Immeuble Le Rochefort - 4 Route de Mende 48400 Florac-Trois-Rivières
ou par mail à : fabrice.deltour@ccgcc48.fr